



**HAL**  
open science

## Confluences et opportunités autour des faïenceries longoviciennes

Gérald Arboit

► **To cite this version:**

Gérald Arboit. Confluences et opportunités autour des faïenceries longoviciennes. Les émaux, l'Or Bleu de Longwy, Centre culturel de l'ancienne abbaye des Prémontrés, pp.164-170, 2021, 978-2-901714-07-1. hal-04091249

**HAL Id: hal-04091249**

**<https://hal.science/hal-04091249>**

Submitted on 7 May 2023

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Copyright

## Confluences et opportunités autour des faïenceries longoviciennes

Gérald Arboit

Docteur HDR en Histoire contemporaine et chercheur-associé à UMR CNRS SIRICE (Sorbonne-Identités, relations internationales et civilisations de l'Europe), Paris 1 et Paris 4

Le 26 février 1794, en application du séquestre des biens audunois de la famille Boch « du Luxembourg »<sup>1</sup>, prononcé deux jours plus tôt, les autorités mosellanes arrêterent « que la faïence [fut] mise en vente et les outils servant à la fabrication transportés en lieux sûrs ». Le 6 octobre 1795, leur directeur technique, Florent Messirel, adressa à ce sujet une pétition au Directoire de Longwy : « La république [avait fait] vendre pour neuf mille francs de marchandises ». Et, au terme d'une délibération de février 1796, la municipalité longovicienne accepta de les rembourser<sup>2</sup>. Ces diverses opérations ont pu laisser penser que l'établissement des faïenceries longoviciennes, celle de François Petit, en septembre 1796, comme celle de Charles Régnier, deux ans plus tard, put être mis en relation avec les tribulations des Boch.

À travers les actes d'état-civil (naissance, mariage, décès) de Longwy, pendant cette période, il était possible de voir apparaître les étapes du passage d'une activité proto-industrielle (Petit) à une affaire industrielle (Régnier), et cela indépendamment des Boch. Un corpus de vingt-huit « fayenciers » permettait, entre le 7 juin 1795 et le 2 juin 1803, de faire apparaître cette évolution, tout en l'intégrant dans un contexte régional centré sur les faïenceries environnantes plutôt que sur une famille audunoise. Par contre, il est évident qu'au terme de cette histoire, les Boch apparurent, mais les raisons ne furent pas liées à la fondation de la faïencerie longovicienne.

### *Des « fayenceries » aux « fayenciers »*

Aborder l'histoire des faïenceries longoviciennes, revenait d'abord à se pencher sur les prodromes de l'industrialisation de cette ville mosellane. Bien sûr, il exista des manufactures dispersées, où le travail était exécuté au logis de l'ouvrier, à partir de matières premières, produites par lui ou d'accès facile. Ainsi, de nombreux couturiers, tailleurs, tanneurs et drapiers œuvraient à Longwy en raison de la présence de militaires. Ils étaient employés par une bourgeoisie composite, faite de boutiquiers, de petits commerçants et d'artisans indépendants, qui se distinguaient de leurs collègues dépendants aux frontières indécises. Surtout, cette bourgeoisie se séparait résolument de la masse indéterminée des manœuvres. Hors d'état d'assurer leur subsistance et celle de leur famille, ces derniers travaillaient pour autrui, selon des rythmes saisonniers. Certains trouvèrent à s'employer dans les manufactures réunies, réunissant un grand nombre de mains et mobilisant des fonds importants. Longwy disposait de brasserie, de forges et de mines.

D'autres offrirent leurs bras à cette nouvelle activité que fut la faïencerie. Celle-ci apparut à Longwy avec l'acquisition du moulin de Senel, le 15 septembre 1796<sup>3</sup>. Encore qualifié comme son meunier le 10 juin 1795, le longovicien Jean-Baptiste Didiou ne fut plus, dix-huit mois plus tard, qu'un manœuvre. Il exerça cette profession jusqu'à son signalement, le 9 octobre 1805, à nouveau comme meunier. À Longwy-Bas, depuis le 23 septembre 1802, il était le troisième à exercer ce métier, après Bernard Gilbert et Nicolas Blanc. Ce dernier était encore présenté comme cultivateur le 10 mai

<sup>1</sup> Archives nationales (AN), Paris, F<sup>12</sup> 1557, rapport industriel, 23 mars 1798.

<sup>2</sup> Archives départementales de Moselle (ADM), Metz, 1 L 40 5/2 ; Jacques Peiffer, *Les faïences anciennes du pays de Longwy*, I, Thionville, Gérard Klopp, 1985, p. 48 ; Gérald Arboit, « Les Boch à Audun-le-Tiche : Premiers pas vers un destin international », *Le Pays-Haut*, n° 1-2, 1998, p. 39.

<sup>3</sup> ADM, 1 Q 48.

1800<sup>4</sup>. Se présentait ainsi une estimation de l'existence de la faïencerie de François Petit, de l'automne 1796 à l'automne 1802, dates extrêmes évidemment, en attendant de plus amples précisions. Mais la masse des manœuvres empêchait d'être plus précis. On peut estimer plus précisément la date de démarrage au plus près du 2 octobre 1796, date à laquelle on vit apparaître Guillaume Bertuy, « cuiseur » de son état depuis le 28 mai 1786<sup>5</sup>. Évidemment, Longwy ne compta pas de faïencerie à cette date. En fait, la profession de cuiseur s'entendait au XVIII<sup>e</sup> siècle « en terme de tuilier, [comme] celui qui conduit le feu »<sup>6</sup>. Autrement dit, Bertuy fut occupé dans une forge de la région. Peut-être fut-il employé un temps aux forges de La Sauvage, puis de Longuyon, toutes deux appartenant à Mme Hardi ? La première localisation tenait à une mention tardive dans les actes d'état-civil qu'un de ses enfants put être né ailleurs qu'à Longwy, alors que ce fut faux. Mais on ne trouvait trace de son mariage, son épouse semblant originaire de Halanzy<sup>7</sup>. La deuxième localisation d'emploi de Bertuy s'expliquait parce que lesdites forges se trouvaient arrêtées depuis 1794. Deux ans plus tard, âgé de soixante-huit ans, bien qu'en faisant facilement sept de plus, Berthuy désirait certainement travailler encore. Son importance résidait dans sa compétence à manier les fourneaux, élément important dans une faïencerie. De plus, il était le beau-père de François Petit ; ce dernier avait épousé, le 13 septembre 1791, la plus jeune des filles Bertuy, Marie-Élisabeth. Et, le 20 février 1799, celle-ci était présentée comme « cuiseuse », laissant entendre que la fille avait succédé au père au sein de l'entreprise de son époux<sup>8</sup>.

#### La masse invisibilisante des manœuvres

Années	Naissances	Faïenciers	Voituriers	Manœuvres	Autres (militaires, artisans, marchands...)
1796	68	1	1	8	56
1797	118	0	2	23	92
1798	91	3	2	19	65
1799	74	5	1	30	37
1800	94	13	0	24	60
1801	70	6	1	20	43
1802	80	5	3	20	53
1803	72	2	0	0	71

En s'émancipant de la masse des manœuvres — encore que Bertuy fut toujours présenté comme bourgeois de Longwy —, cette spécialisation des emplois signifiait une professionnalisation des métiers de la faïencerie. S'il n'est pas possible de trouver d'autres personnels identifiés que Didiou et Bertuy dans celle de François Petit, l'apparition de « fayenciers », de « sableur », de « mouleur » et de « tourneur en terre de pipe » ou « en fayence », et même de « cuiseur », le 20 février 1803, un ancien boulanger dix ans plus tôt, correspondit avec le lancement de la manufacture de Régnier. Le premier à apparaître fut François Vincent, « garçon tourneur en fayence », âgé de vingt-et-un ans, le 30 novembre 1798. Évidemment, les périodes d'incertitude économique, en 1804-1805, 1810-1811, 1814-1817, entraînèrent des reconversions partielles, comme le peintre Jean-Pierre Prestat, qui reprit le métier de son père, celui de musicien, entre la fin de l'hiver 1805 et l'été 1807, voire totale, comme Claude Réunion et Mathurin Lahaye. Sableurs tous les deux, ils devinrent, l'un marchand de fer et l'autre brasseur ; ce dernier reprenant aussi l'emploi de son père. On pouvait même s'interroger sur le choix pour un enfant de Longwy de se lancer dans la faïencerie, Lahaye avait 17 ans lorsqu'il fut signalé en 1801 comme « fayencier », mais le décès de son père, le 26 septembre 1795, intervint dans

<sup>4</sup> Archives départementales de Meurthe-et-Moselle (ADMM), 2 E 322, Registre des naissances et mariages, 15, 1793-an XI, des mariages, 16, 1793-1803, et des naissances, mariages et décès, 17, an XII-1812.

<sup>5</sup> *Ibid.*, Registre des baptêmes, mariages et sépulture, 10, 1747-1792.

<sup>6</sup> Jean Goulin, *Vocabulaire françois, ou, abrégé du Dictionnaire de l'Académie françoise, auquel on a ajouté une nomenclature géographique fort étendue. Ouvrage utile aux François, aux étrangers, & aux jeunes gens de l'un & de l'autre sexe*, Paris, Regnard, 1773, p. 92.

<sup>7</sup> ADMM, *op. cit.*, 7, 1747-1770, 15 et 17.

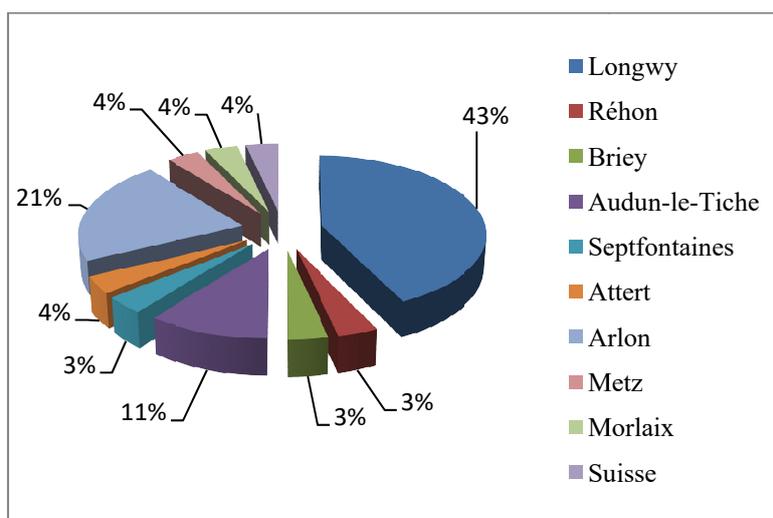
<sup>8</sup> *Ibid.*, *op. cit.*, 10.

un moment de crise brassicole, résultant de la pénurie des grains et leur réservation à la nourriture de l'armée<sup>9</sup>. La nécessité lui imposant de suppléer au revenu perdu par la disparition de son père l'amena certainement à se mettre au service de Petit. Cette expérience lui permit de devenir sableur chez Régnier, le débauchage d'ouvriers étant courant dans la faïence comme dans la sidérurgie. Puis le rétablissement de l'activité brassicole le ramena vers l'activité paternelle, laissant entendre que le choix d'un emploi dans la faïencerie ne fut pas permanent, comme dans toutes les activités proto-industrielles, mais résulta surtout d'un choix dicté par les circonstances.

#### *D'Audun-le-Tiche au contexte régional*

Se créant à Longwy à la fin de l'année 1796, il apparaît peu probable que la faïencerie de Petit bénéficia du concours d'ouvriers audunois. D'une part, la démarche longovicienne de Messirel datait de deux années auparavant et s'expliquait, comme à Septfontaines-lez-Luxembourg, par des magasins pleins de marchandises, en raison de la contraction des conditions de vente depuis 1790<sup>10</sup>. L'absence de métiers spécifiques à la faïencerie avant la fin de l'année 1798, dans les actes d'état-civil longoviciens, plaide plutôt pour un atelier de petite taille, fonctionnant selon les besoins locaux et les saisons. À telle enseigne que la statistique industrielle adressée le 23 mars 1798 par l'administration centrale de la Moselle parla de la faïencerie d'Audun-le-Tiche, estimant « ses progrès (...) encore très faibles, vu les dépenses qu'elle [avait] occasionné » pour être évalués, mais ne soufflant aucun mot sur un établissement longovicien<sup>11</sup>. La situation fut difficile même pour Régnier, bien que son établissement, et lui seul, fut présent dans la statistique industrielle de 1801<sup>12</sup> et l'enquête préfectorale sur la céramique française de 1806<sup>13</sup>.

#### **Des « Favenciers » longoviciens provenant des « favenceries » environnantes**



Le contexte régional, troublé par la campagne des armées révolutionnaires de 1794-1795, décida donc seul de l'établissement d'une faïencerie à Longwy, et non le sort de celui des Boch à Audun-le-Tiche. En effet, l'entrée des troupes françaises en Belgique se traduisit par l'occupation et la

<sup>9</sup> AN, F<sup>12</sup> 1557.

<sup>10</sup> Thérèse Thomas, *Rôle des Boch et des Villeroy dans la céramique des 18<sup>e</sup> et 19<sup>e</sup> siècles. La création de l'entreprise Villeroy & Boch*, Thèse de doctorat, Institut Supérieur d'Histoire de l'art et d'archéologie, Liège, 8 novembre 1971 (Sarrebbruck, 1974), p. 79.

<sup>11</sup> AN, F<sup>12</sup> 1557.

<sup>12</sup> ADM, 1 S 514 et Jean Victor Colchen, *Mémoire statistique du département de la Moselle : adressé au ministre de l'Intérieur, d'après ses instructions*, Paris, Impr. de la République, 1802, p. 155.

<sup>13</sup> Manufacture nationale de Sèvres, Département des collections (MNS/DC), U 19, liasse 1, dos. 2, Viénot à Champagny, 14 juin 1806 [cf. Dubus Michel, Pannequin Béatrice, « La Céramique française sous l'Empire à travers l'enquête des préfets (1805-1810) », *Notes et Documents des musées de France*, Paris, n° 33, 1999, p. 164].

ruine des faïenceries environnantes, comme celles d'Arlon, d'Attert et de Septfontaines<sup>14</sup>. Toutes furent pillées et, ainsi que le rappela Messirel en 1795, leurs productions vendues. À ce sujet, il est à noter que les faïenceries d'Andenne<sup>15</sup> et d'Echternach<sup>16</sup>, comme celle de Longwy donc, se développèrent grâce aux opérations militaires aux alentours de Luxembourg qui ruinèrent leurs concurrents, au premier desquels figuraient les frères Boch de Septfontaines-lez-Luxembourg.

Cet environnement régional se remarquait bien avec les origines géographiques des personnels des deux faïenceries longoviciennes. Comme dans toutes les manufactures de ce type, le recrutement local fut le plus important (44 %) et les indices concernant ceux réalisés par Petit le soulignaient très bien. La présence du clan Messirel à Longwy, de juin 1795 et au moins jusqu'en juin 1801, ne s'expliquait pas uniquement par le sort fait aux manufactures d'Audun-le-Tiche et de Septfontaines-lez-Luxembourg. La famille était attachée à la cité-forteresse du Pays-Haut mosellan depuis le mariage du patriarche Florent, originaire des Hautes-Alpes, avec une fille du cru, Claudine Martin, le 3 novembre 1762 ; y naquirent également trois de leurs huit enfants<sup>17</sup>. Les relations familiales avec la famille Martin, avérées depuis 1755, justifiaient à elles-seules la présence des Messirel à Longwy. Une présence toute relative, puisque l'emprise audunoise fut signalée redémarrant depuis la fin 1795, que Florent Messirel signa, à l'attention du préfet de la Moselle, un rapport sur la situation de l'entreprise, le 9 mars 1802 et qu'il décéda à Audun-le-Tiche le 18 juin 1803<sup>18</sup>. La présence de deux de ses fils, Antoine, « peintre à Audun-le-Tiche », et Jean-Baptiste, « commis à Septfontaines », s'expliquait aussi par ces relations familiales. L'installation de leur cousin Jean-Pierre Fresez, se présentant comme « modeleur en fayence », venant de Septfontaines, soulignaient toutefois que Longwy fut un refuge pour le clan Messirel. Mais il n'existe aucun indice d'une liaison avec Petit ou Régnier.

L'ouverture de la seconde faïencerie montra plus sûrement les confluences entre la ruine des faïenceries d'Arlon, d'Attert et de Septfontaines et l'ouverture de la manufacture de Régnier. Jacques, Charles et François Brier, ainsi que leur futur beau-frère, Pierre Vaudois, tous mouleurs de leur état, arrivèrent d'Arlon à la fin de 1800, suivis de Charles Mercinier et Laurent Hollet, entre février et juin suivant<sup>19</sup>. Jean-Baptiste Walt, « ouvrier en fayence », arriva d'Attert à l'automne 1799. Mais il était représentatif d'une circulation ouvrière, puisque vingt ans auparavant, il fut à Septfontaines et passa ensuite à Attert (1780-1785), avant de faire souche à Andenne pendant une décennie (1785-1794), d'aller à Arlon (1794-1796), puis de retourner à Attert (1796-1799)<sup>20</sup>. Après une année ou deux, il quitta Longwy, peut-être pour Attert, où il mourut en 1803. Cette circulation ouvrière, dont Messirel fut un représentant, avant qu'il ne fit souche à Audun-le-Tiche, était encore le cas de François Ferafiat, « tourneur en terre de pipe ». Arrivé à Longwy au début de 1800 en provenance des Pâquis genevois<sup>21</sup>, cet autre Dauphinois prit femme le 13 mai 1802, puis disparut, très certainement du côté de Vierzon, où un Suisse avait établi une faïencerie.

### *La prémonition de Pierre Vallete*

Cette circulation ne fut pas le propre des seuls ouvriers des deux faïenceries de Longwy. Elle concerna également le capital-réseau des deux entrepreneurs. Dans cette perspective, Metz fut décisif. Pour François Petit, né à Bailleul (Orne) vers 1758, il s'agit d'une étape vers la promotion sociale,

---

<sup>14</sup> AN, F<sup>12</sup> 2442, Mémoire de Jacques-Hubert Thyès et François-Louis d'Autun à Bonaparte, 10 août 1803 ; Charles Robin, *Histoire illustrée de l'Exposition universelle, par catégories d'industries, avec notices sur les exposants*, Paris, Furne, 1855, p. 205-206.

<sup>15</sup> Cf. Jean Hollenfeltz, *La faïencerie d'Attert (1780-1809)*, Arlon, Fasbender, 1937.

<sup>16</sup> Cf. Wilhelm Frank, « Faïences et porcelaines peintes d'Echternach », *Hêmecht. Revue d'histoire luxembourgeoise*, n° 3, 1988, p. 333-337.

<sup>17</sup> ADMM, *op. cit.*, 7.

<sup>18</sup> ADM, 1 S 514 et Archives municipales d'Audun-le-Tiche (AMALT), registre des naissances, mariages et décès, 1803-1822.

<sup>19</sup> ADMM, *op. cit.*, 1, 15 et 16.

<sup>20</sup> *Ibid.*, 15 ; Émile-Joseph Dardenne, « Marques et monogrammes de faïenciers andennais, précédés du tableau chronologique des fabriques de faïence d'Andenne, d'après des documents authentiques inédits, suivis d'une notice sur Jacques Richardot, sculpteur-faïencier » et « Histoire des faïenceries andennaises d'après des documents authentiques inédits », *Bulletin commissions royales d'art et d'archéologie*, Bruxelles, 1902 et 1905, p. 43, et 139.

<sup>21</sup> René Sigrist, Didier Grange, *La faïence des Pâquis. Histoire d'une expérience industrielle, 1786-1796*, Genève, Passé Présent, 1995, p. 78.

tandis que par Charles Pierre Dominique Regnier, elle ne fut que familiale, puisqu'il y naquit le 9 août 1765<sup>22</sup>, et le point de départ d'une ascension vers Longwy. Tous deux tentèrent de réussir la prophétie de Pierre Vallete, peintre à Saint-Clément, et qui avait profité aux Boch à Audun-le-Tiche : « C'est de la faïence qu'il faut faire ».

Petit suivit dans la capitale mosellane le fils du seigneur de Bailleul, le capitaine-commandant du 71<sup>e</sup> régiment d'infanterie, Gratien Dumoulin de la Fontenelle, au service duquel il était depuis au moins 1779. Il vint avec lui à Longwy en mai 1791 et y resta jusqu'à ce que le détachement fût transféré à Metz en janvier suivant. Il resta avec lui jusqu'à la promotion de l'officier au rang de chef de brigade, le 8 mars 1793, et son départ pour l'île de Ré<sup>23</sup>. Puis le jeune marié que fut Petit rentra à Longwy pour devenir cabaretier, jusqu'à son décès le 1<sup>er</sup> avril 1819<sup>24</sup>. À Metz, l'univers où il navigua un certain temps l'amena à rencontrer un trésorier des dépenses de la Guerre, Dominique Henriet. Peut-être assista-t-il à la promotion de ce dernier commissaire des guerres, le 13 avril 1793<sup>25</sup> ? Henriet donna certainement à Petit le virus de l'entrepreneuriat et du capital-réseau. Ne se fit-il pas propriétaire d'une fabrique de papier à Abreschwiller, après le 19 janvier 1794 ? Pour ce faire, ne bénéficia-t-il pas de la protection d'un avocat de Thionville, député de la Moselle, Jean-Étienne Bar, nommé représentant du peuple dans le Bas-Rhin entre février à mai 1794<sup>26</sup> ? Le relationnel de Henriet s'étendit-il jusqu'à Louis-Alexandre Clément, encore un avocat, mais de Nancy ? Ou Petit rencontra-il cet investisseur en biens nationaux<sup>27</sup> à Longwy, lors de sa soumission pour un lot mis aux enchères, le 12 mai 1796, et dont Petit ne put acquérir que le moulin de Senel, le 15 septembre suivant ?<sup>28</sup> En tout cas, il se trouva deux associés, motivés par le retour sur investissement, qui virent s'ajouter à Bertuy pour lancer une faïencerie<sup>29</sup>. Il est à noter que ni Henriet, ni Clément ne vinrent à Longwy.

La trajectoire de Régnier fut inverse. Issu de la moyenne bourgeoisie de Metz, fils de Pierre Edmond Régnier, ci-devant contrôleur des postes, il trouva à s'engager vers 30 ans dans la nouvelle régie nationale de l'Enregistrement des Domaines et Droits réunis (1791). Sa haute extraction lui assura d'y trouver un emploi supérieur, dirigeant un petit bureau en tant que surnuméraire, comme à Cons-la-Grandville (1794), puis un bureau plus important, en tant que receveur, comme à Longwy. Las, la crise de l'assignat, la même qui fit du tord à Messirel dans son contentieux avec la municipalité de Longwy (1795), et la guerre rendit les conditions de vie de Régnier plus difficiles. D'autant qu'il se maria le 21 juin 1798, avec Henriette Victoire Bernard, la fille et la sœur de notaires longoviciens<sup>30</sup> ! De fait, Régnier était à la meilleure place pour contempler la déconfiture économique de Petit, lui-aussi emporté par la situation économique désastreuse : non seulement il était en relation avec le monde de la finance locale, comptant parmi ses relations des notabilités nouvelles, l'ancien maire, Jean-Baptiste Clauteaux, maître-orfèvre de son état, et son beau-frère, François-Jacques Chevallier, un marchand de fer en gros et quincaillerie un temps placé sur la liste des émigrés (1794-1795)<sup>31</sup>, mais il occupait une fonction qui lui permettait de connaître les opportunités du marché des Biens nationaux. Ainsi fut-il au courant de la mise en vente du couvent des Carmes par l'administration de la Guerre et l'intérêt que lui portait le banquier messin Cerf Goudchaux fils, qui avait déjà soufflé à Petit le couvent des Recollets, deux ans plus tôt<sup>32</sup>. Un entremetteur, Nicolas Soldez, fut impliqué dans la transaction entre Régnier et ses associés, d'un part, et Goudchaux de l'autre.

Si Régnier chercha dans cette opération à améliorer son niveau de vie, il semble que les deux beaux-frères ne fussent guère plus intéressés que Henriet et Clément, les associés de Petit, par la

---

<sup>22</sup> Archives municipales de Metz, GC 68, Paroisse Saint Gorgon, naissances-mariages-décès, 1753-1769.

<sup>23</sup> *État militaire de la France*, 33, pour l'année 1791, Paris, Onfroy, 1791, p. 218 ; Louis Susanne, *Histoire de l'infanterie française*, 4, Paris, Dumaine, 1876, p. 399-490.

<sup>24</sup> ADMM, *op. cit.*, 10 et 18.

<sup>25</sup> Raymond Coutillard, « Commissaires des guerres et intendants militaires en service à Metz de 1552 à 1870 », *Revue du service de l'Intendance militaire*, 35, mai-juin 1928, p. 261.

<sup>26</sup> AN, AF<sup>II</sup> 135, 1038.

<sup>27</sup> ADMM, 5 E 76.

<sup>28</sup> La réponse à cette question demeurera impossible encore longtemps, le fonds 1 Q où se trouvait le dossier sur Longwy aux ADM a été détruit en 1944 [Jean Colnat, *Guide des archives de la Moselle*, Metz, Le Lorrain, 1971, p. 60].

<sup>29</sup> Jacques Peiffèr, *op. cit.*, p. 20-23.

<sup>30</sup> ADMM, Registre des mariages et décès, 16, 1793-1800.

<sup>31</sup> AN, F<sup>7</sup> 5370.

<sup>32</sup> Paul Lesprand, *Le clergé de la Moselle pendant la Révolution*, 1, Montigny-lès-Metz, 1934, p. 203 et 221.

faïencerie. Leur appartenance à La Réunion philanthropique<sup>33</sup>, la loge maçonnique longovicienne, en fit pourtant des personnes favorables aux nouveautés de l'époque. N'invitèrent-ils pas un de leurs frères, un ancien sergent breton du Royal Roussillon, Guy François Marie Androuët<sup>34</sup>, arrivé à Longwy en 1788, naviguant depuis entre des fonctions municipales et des occupations dans la fonction publique. Ce désintérêt des premiers associés pour la faïencerie apparut dès les premières difficultés de l'entreprise et se solda par une double rupture. La première était relationnelle, puisque du mariage à la naissance, et aux décès aussi, des premiers enfants de Régnier (1798-1804), Clauteaux et Chevallier furent de tous ces événements. Puis la seconde rupture, consécutive à un procès (1807)<sup>35</sup>, qui laissa seul Régnier à la tête de l'entreprise. Seul Androuët resta, mais, le plus pauvre des trois associés, ce fut parce qu'il occupa un emploi de chef de fabrique au sein de la faïencerie<sup>36</sup>.

La prophétie de Pierre Vallete ne profita guère aux entrepreneurs longoviciens. Seulement, le développement de la faïencerie des Carmes attira l'attention des Boch, une fois que Pierre-Joseph eut remis en route Septfontaines-lez-Luxembourg. Si le mouvement de neutralisation de la concurrence lancé par les Boch entre 1836 et 1851 (Villeroy, Utzschneider, Saint-Vaast, Vaudrevange et Torunai) a bien été perçu<sup>37</sup>, celui lancé consécutivement autour de l'introduction de la faïencerie à Mettlach, en février 1810, ne semble avoir été mis que sur le compte de la volonté d'autonomie de Jean-François Boch, le fils de Pierre-Joseph, et d'une recherche de modernité<sup>38</sup>. Seulement, la chute de la production de l'établissement luxembourgeois consécutive au renchérissement des droits de douanes, au printemps 1816, amena Pierre-Joseph à penser à acquérir la faïencerie de Longwy, que Régnier se résigna à vendre. Il enjoignit son gendre, Jean-Antoine de Nothomb, qui avait été lieutenant colonel au service d'Autriche contre Napoléon, de l'opération. Les « deux dernières années [avaient] été nulles et [...] il n'y [avait] pas eu d'ouvriers employés »<sup>39</sup>. Deux ans plus, le décès du patriarche de Septfontaines permit enfin de réunir en la même main, la faïencerie d'Audun-le-Tiche et celle de Longwy. Il s'en suivit une mise en subordination de la première à la seconde, Longwy détachant même à la fin de l'hiver 1821 un de ses ouvriers, le peintre Jean-Pierre Prestat, pour prendre la direction de l'établissement audunois, suite à la disparition de Catherine Messirel, le 18 février de cette année<sup>40</sup>. La contraction du marché faïencier amena le successeur de Nothomb (1835), l'ambitieux Henry-Joseph d'Huart, à envisager de se séparer d'Audun-le-Tiche<sup>41</sup>. Mais il attendit la mort de Prestat, le 6 avril 1855<sup>42</sup>, pour procéder non seulement à la mise en vente de l'ancienne faïencerie des Boch, mais de tout le patrimoine de Nothomb, le 10 février 1857. Dans l'acte de vente rédigé par Charles Proth, notaire à Longwy, se trouvait le moulin de Senel<sup>43</sup>. L'ancienne faïencerie de Petit était apparue dans le patrimoine d'Huart lorsque, en 1842, il avait repris l'idée de François Devillez-Bodson, un sidérurgiste ardennais, d'établir dans le vieux moulin un haut-fourneau. Une première demande lui fut refusée cinq ans plus tard, mais il l'obtint finalement le 5 novembre 1849<sup>44</sup>. La vente du patrimoine faïencier par Huart s'expliquait autant par son appétence pour les nouvelles technologies que par une nouvelle direction commerciale du groupe Villeroy & Boch (1838), notamment en direction de la Belgique à compter du 7 octobre 1843<sup>45</sup>. Plus anecdotiquement, en 1831, Charles Louis Dominique Régnier, fils de l'ancien propriétaire de la seconde faïencerie longovicienne, fit son entrée à Mettlach, où il resta cinq ans, avant de gagner Mayence (1836-1840), et de faire carrière en Allemagne comme graveur<sup>46</sup>.

<sup>33</sup> Bibliothèque nationale de France, Paris, Département des manuscrits, Fonds maçonnique (FM), 2, 262.

<sup>34</sup> *Ibid.*, FM 2, 13.

<sup>35</sup> ADM, 1 M 262, Vaublanc à Champagny, 13 avril 1807.

<sup>36</sup> ADMM, *op. cit.*, 16.

<sup>37</sup> Thérèse Thomas, *op. cit.*, p. 37-42.

<sup>38</sup> *Ibid.*, p. 119.

<sup>39</sup> ADM, *op. cit.*, statistique industrielle et manufacturière pour 1815, 22 mars 1816.

<sup>40</sup> AMALT, *op. cit.*

<sup>41</sup> MNS/DC, *op. cit.*, Huart à Jayr, 10 mars 1839.

<sup>42</sup> Archives municipales de Russange, registre des naissances, mariages et décès, 1851-1865.

<sup>43</sup> *Le Gratis luxembourgeois* du 17 janvier 1857.

<sup>44</sup> AN, F<sup>14</sup> 4429/43.

<sup>45</sup> Thérèse Thomas, *op. cit.*, p. 81.

<sup>46</sup> August Stoechr, *Fayencen und Deutsches Steingut. Ein Handbuch für Sammeln und Liebhaber*, Berlin, Schmidt, 1920, p. 22.

Si l'on peut parler d'une participation des Nothomb à la prospérité de la faïencerie de Longwy après 1816, il apparaît que le rôle des Boch dans la création de cette industrie dans cette ville fut illusoire. Au contraire, les mouvements d'ouvriers, mesurables par les actes d'état-civil, montrent que la faïencerie bénéficia plutôt des destructions des emprises voisines par les armées révolutionnaires et l'opportunité qu'il y avait de les remplacer pour d'audacieux investisseurs, prompts à profiter des offres immobilières au titres des Biens nationaux. Petit et Régnier furent tout sauf des capitaines d'industrie. Ils bénéficièrent chacun de réseaux qui leur permirent de s'établir. Si l'un disparut rapidement, l'autre ne connut jamais la prospérité. Il parvint uniquement à susciter l'intérêt des Boch, qui captèrent son établissement dans le cadre d'un projet économique dépassant Longwy.